

* 11. L'*é* fermé est celui dont le son est aigu, comme dans *décédé, répété*; son signe distinctif est l'accent aigu (*é*).

* 12. L'*è* ouvert est celui dont le son est grave, comme dans *procès, thèmes*; les signes de cet *è* sont ordinairement l'accent grave (*è*) et l'accent circonflexe (*ê*). Ce dernier signe sert aussi à distinguer les voyelles longues d'avec les brèves [1].

* 13. Les consonnes ou articulations, sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Ces lettres sont ainsi nommées parce qu'elles ne forment un son qu'autant qu'elles sont réunies aux voyelles.

* 14. La lettre *h* est muette ou aspirée : muette quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans *l'homme, l'habit*; aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit; comme dans *le hameau, le héros, les hardes* [2].

DES SYLLABES ET DES PARTIES DU DISCOURS.

* 15. On nomme syllabe une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix : le mot *bon* n'a qu'une syllabe, *celebrité* en a quatre (*cé-lé-bri-té*).

16. Un mot qui n'a qu'une syllabe est appelé *monosyllabe*, et celui qui en a plusieurs *polysyllabe*.

17. On nomme diphthongue une réunion de plusieurs voyelles qui expriment un son double et qui néanmoins se prononcent en une seule émission de voix, comme : *ia, ie, io, oi, &c.*, dans *fa-cre, miel, fio-le, poi-son*.

18. Le discours est une réunion de mots ou de phrases qui expriment une pensée, comme : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage*.

* 19. Tous les mots de la langue française sont divisés en dix classes, qu'on appelle parties du discours; ce sont : le *nom* ou *substantif*, *l'article*, *l'adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, *l'adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et *l'interjection*.

* 20. Ces dix espèces de mots sont divisées en mots variables et en mots invariables.

[1] Voir n. 282, les autres usages des accents et ceux des signes orthographiques.

[2] Voir n. 242.